



Demande de pension alimentaire à un ascendant

Par **saovicente_old**, le **14/09/2009** à **12:46**

Bonjour,
Je viens de retrouver ma mère après 42 ans d'absence
C'est moi qui l'ai retrouvée
Ma mère après son divorce n'a jamais rien fait pour moi ... ça arrive !!
A 51 ans , je suis marié , et financièrement au plus bas , je suis en invalidité depuis 9 ans et mon épouse ne travaille pas , elle a 54 ans .
J'ai l'intention , après reflexion et c'est pas facile ,de lui demander une pension alimentaire afin de subvenir à mes besoins vitaux tout simplement
Je précise qu'elle est dans une position financière assez haute , elle ne s'est jamais remariée heureusement !!
Ma question est simple , ai-je un droit humainement valable pour obtenir cette pension?
merci de vos réponses.